

- **CORONAVIRUS (COVID-19)**

Nicolet, le 13 mars 2020- La Commission scolaire de la Rivière a pris connaissance des directives du premier ministre du Québec en ce qui concerne la fermeture des écoles pour les deux prochaines semaines.

Pour l'instant, les établissements seront fermés du 16 au 27 mars 2020. Le gouvernement précise que la réouverture de tous les établissements sera déterminée en fonction de l'évolution de la situation qui est suivie de près.

Je tiens à vous assurer qu'aucun cas chez nos élèves ou chez les membres du personnel n'a été confirmé pour le moment.

Nous nous permettons de vous rappeler les mesures de prévention et d'hygiène émises par le MSSS (Ministère de la Santé et des Services sociaux) à appliquer en tout temps :

- Se laver les mains souvent à l'eau tiède courante et au savon pendant au moins 20 secondes.
- Utiliser un désinfectant à base d'alcool si vous n'avez pas accès à de l'eau et à du savon.
- Observer les règles d'hygiène lorsque vous toussiez ou éternuez et se couvrir la bouche et le nez avec son bras afin de réduire la propagation des germes.
- Si vous utilisez un mouchoir en papier, le jeter dès que possible et se laver les mains par la suite.

Nous vous recommandons aussi d'éviter les endroits achalandés durant cette période.

Soyez assurés que nous continuerons de travailler de concert avec nos partenaires de la santé. La sécurité de nos élèves et des membres du personnel reste notre priorité. Nous sollicitons aussi votre collaboration afin qu'ensemble nous puissions travailler à minimiser les risques de propagation du COVID-19. De plus, nous ferons le nécessaire pour vous tenir informés régulièrement.

Pascal Blondin  
Directeur général